

Séance du mercredi 13 avril 2022

Question n° 8
Versement d'une subvention à la commune de Coust
pour le maintien du dernier commerce

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi treize avril deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Madame Nathalie BERNARDON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	Monsieur Roger PORTMANN
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	Pouvoir à Roger PORTMANN
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	Pouvoir à Patrick BIGOT
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAU
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Raphaël FOSSET Pouvoir à Philippe MARME Arrivée point n° 8 Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Pouvoir à Marie BLASQUEZ Absente
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 25
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Marie BLASQUEZ

Date de la convocation : 6 avril 2022
Date de l'affichage : 6 avril 2022

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20220413-20220413Quest8-DE
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 13 avril 2022

Question n° 8

Versement d'une subvention à la commune de Coust pour le maintien du dernier commerce

Monsieur Pascal COLLIN ne prend pas part au vote.

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de France,


Vu l'intérêt communautaire de la politique locale de commerce et de soutien aux activités commerciales,

Considérant que Cœur de France peut verser une aide au maintien du dernier commerce d'une commune,

Considérant que la commune de Coust réalise actuellement des travaux d'aménagement de son dernier commerce, que celui-ci comprendra un fournil, un laboratoire, un espace de vente d'épicerie et un espace de convivialité,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide de verser une aide financière de 20 000 € à la commune de Coust pour soutenir ce projet,**
- **autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires.**

Le Président

Daniel BÔNE